VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI,

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe

No 63 072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hedgepeth, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 27 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St-Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 6 sur un devis déposé avec E. C. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 1, ledit lot mesurant d'après ledit devis, 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1/2 lignes de largeur dans le fond et 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, à ordre et aux frais de l'acquéreur.

Diakelspiel & Hart, avocats.

27 oct—27 28—nov 4 11 1-25 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de James M. Walsh.

No 63,361—De la Cour Civile de District Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 27 novembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 8 novembre 1900, à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur.

Une montre en or.

2 billets à recevoir signés par Martin Bagley pour la somme de $4,816.20 chacun payable à l'ordre de James M. Walsh, 3 et 4 ans après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Conditions—Comptant.

N. R. Roberts avocat.

13nov—13 20 27

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Streebel.

No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 15 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Divisi n E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District dans l'îlet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn mesurant 201 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond se divisant de la balance de l'îlet et 176 pieds de face sur chaque rues Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur prévenant Fred Zergel, Esq. notaire.

Frank Zengel avocat.

11 nov—11 18 25 — déc 2 9 13

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine. — Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale. Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent; étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions — Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre pardevant George W. Dreving Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

17 oct—17 25—nov 8 18 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot de terre de choix dans le Premier District.

Bornés par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900 à midi Mme Eleonore Brown et als vs la mineure Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,528 et 62 915— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1900 les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par liens de vendeur sur la propriété vendue portant 8 0/0 d'intérêt par an de date de l'adjudication jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être acquittées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 oct—11 18 25—nov 14 et 15

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

MARDI, 27 NOVEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

DE

Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.
Nos 2323-2327 rue Dumaine.
Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.
Nos 814-816 rue Tonti.
Nos 818-820 rue Tonti.
Nos 822-824 rue Tonti.
Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.
Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.
No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.
No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63 257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B:

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 23 d'octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'encherre publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 255 borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de L. B. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 23 juillet 1863 et commence à une distance de 81' de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1'" de face à la rue Dumaine, 47' 0' 2'" de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7'" lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10" 7'" sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelques tiers chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, îlet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 168' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 33 de face sur la rue Dumaine par 136' 6" 5'" de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, notaire, daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Sieser de F. A. Sieser Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1865. Enr. B. T., livre 123, p. 242.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District îlet No 295 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 32' de face à la rue Ste Anne sur 100' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Basin et Roche, daté le 30 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 2325 rue Ste-Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet sus mentionnés et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7'" de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2'", et est désigné par le No 24 sur le même plan de Basin et Roche; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti; acquis par F. A. Sieser de veuve O. Guérin, par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864, Enr. B. T. livre 88, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet sus-mentionnés mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7'" de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1/2" de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Basin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti, acquis par F. A. Sieser de Michel Brignonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1868, Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangar, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet susmentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6'" de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1/2'" de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Basin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti; acquis par F. A. Sieser de A. Cartier, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73, p 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district, îlet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 56' 6" 6' 2'" de profondeur vers la droite, et 56' 9" 3'" de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Commuy, daté le 15 Sept. 1844, déposé dans le bureau de P. Labarre, et sur un autre devis de A. Castainz, daté le 5 Déc. 1842, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 233 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Sieser de M. Scholly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T., livre 104 p. 176. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, îlet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" 4'" de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Sieser de veuve et héritiers de C. Rebenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1869 Enr. B. T. Livre 131 p. 12 Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, îlet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe, lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 6'" de face sur la rue Dorgenois par 89' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Sieser de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1868 Enr. B. T. livre 132, p 113.

Les améliorations sur 2549 rue Dumaine, consistent en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, contenant grand salon double, grand vestibule belle salle à manger, et quelques autres chambres et balcon dans la cour est une grande écurie, hangar dépendances citerne et bon puits. La construction de ces objets a duré et de passages pavés.

10° Un cer ain lot de terre dans la même District et îlet commençant à une distance de 42' 0 6'" de l'encoignure Dumaine et mesurant 59' 7" 3 1/2'" de face à la rue Dorgenois de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois étant un portion de la

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

propriété acquise par F. A. Sieser de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1869. Enr. B. T. livre 123, p. 112.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un lait cottage simple en bois couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de protêts pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement. 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Marie Avelina Lang, femme décédée d'Alfred Boubelle— No 69 333 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Douane, le dit lot mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue comme par le numéro municipal 3108 rue de la Douane. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, y compris les timbres de revenus des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONNE

Propriété Remunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois,

Succession d'Appoline Potier

No 61,272—Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 octobre 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet numéro 69, borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St-Pierre, et mesurant 20 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dauphine sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Louée $25 par mois. Comme par le numéro 605 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John E. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Robert Legier, avocat.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 21

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger.

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desséchement de la Marine.

Dans l'affaire de Th. rue E. Gancey et als. vs Michel Gancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61 274.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 5 de l'îlet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Eliza et Eveline, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne séparant du lot No 4 et 128 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6.

2° La propriété nue dans un et à trois certaines dots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'îlet No 102, bornée par l'avenue Webster les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Eliza et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2, Lot No 2, mesurant 31 pieds, 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté contiguë au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Eliza et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 149 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza et 129 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 3. La propriété douzièmement décrite est vendue sujette au droit d'usufruit de Mme Owen Glancey.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer les droits de timbre de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney notaire public et devant assumer les taxes de 1900 et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente, courtier et encanteur de propriétés foncières 303 rue Baronne. Les plans à la Bourse.

28 oct—28 31—nov 4, 1 7 25—1 c 2 3 4

VENTE A L'ENCAN

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. C. H. ROBINSON

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 50 105

DANS L'AFFAIRE DES ENFANTS MINEURS DE F. A. LEE.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

Jeudi, 15 Novembre 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune,

A MIDI.

Trois Cent Soixante-douze Actions du Stock

—DU—

Chemin de Fer New-Orleans et Northeastern.

Représentées par certificats numéros un, deux, trois, cinq, vingt-neuf, trente-sept, quatre-vingt six, quatre-vingt sept et cent trente, au nom de Frank A. Lee.

Sous et en vertu d'un ordre, No 50 105, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29me jour d'octobre 1900, étant à moi adressé, je procéderai à vendre, au moment, lieu et date ci-dessus mentionnés, le ci-dessus stock divisé.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON.

Agent de Propriétés Foncières,

Bâtisse Hennen,

812 rue Commune.

3 nov—3 4 8 11 15

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 132 rue Carondelet, JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en la succession de Matew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'îlet No 25, borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hodin, déposé en l'étude de J. K. Beard, et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de protêts pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 ou plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

4 nov—4 11 18 25—déc 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

COUR CIVILE DE DISTRICT Paroisse d'Orléans—No 61,241. Division A—Henri Ledoux vs Fernand De muder.

Pour les raisons verbalement données par la Cour, la loi et l'évidence étant en faveur du plaignant.

Il est ordonné que l'exception à la juridiction de cette cour soit rejetée;

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement dans cette affaire, déclarant que le défendant Fernand Bernudez, est incapable de prendre soin de sa personne et de ses propriétés et qu'il soit et est par la présente déclaré interdit.

Il est de plus ordonné et décrété que Cyril Fazende soit appointé curateur ad hoc pour ledit défendant et que Henri Ledoux soit appointé sous-curateur et que le Dr Henri Bayon soit appointé surintendant, prêtant serment comme tel et se conformant entièrement à tout ce qui est requis par la loi.

Il est de plus ordonné et décrété que les frais de ces procédures soient payés des propriétés dudit interdit.

Jugement rendu en pleine Cour le 25 juin 1900.

Jugement signé en pleine Cour, après lecture, le 29 juin 1900.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

P. A. DUCOING,
Député Greffier.

13 nov—13 28—déc 11

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison, etc.

Instruments de voyer, etc.

Charles L. Shepard vs R. L. Hogue.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 63,024—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 19 novembre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Chartres et Moya—

Un lot assorti de meubles de maison, divers, etc.

Aussi un lot d'instruments de voyers, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Parkerson & Tobin, avocats pour le plaignant.

8 nov—8 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi, 28 Novembre 1900

Vente de Propriété du Premier District.

Mme Elisabeth Beck vs J. D. Bindy et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 62,201.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec améliorations, etc., qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Forest, Howard, Perdido et Gravier, mesurant treize pieds de face à la rue Howard sur quatre-vingt dix huit pieds neuf pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Decoegne, Blair et Dumergue, avocats pour le plaignant

27 oct—27 28—nov 2 3 9 16 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Joseph C. Whitmore vs Mme Sarah Frances Hudson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,342—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations, bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 30, borné par les rues Magnolia, Camp, Calhoun et avenue Clay, ledit lot de terre est désigné par le No 6 du dit îlet et mesure vingt-huit pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de cent quarante neuf pieds 7 pouces et six lignes et quart sur la ligne de côté vers la rue Magnolia et cent quarante neuf pieds quatre pouces et une ligne trois quart sur l'autre côté d'après un devis fait par S. G. Dillile, voyer, daté le 28 février 1893, annexé à un acte de vente fait par Edward W. Huntington à Louis Soller passé pardevant Octave Morel, notaire, le 24 avril 1893.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. G. Kronenberger avocat pour le plaignant.

2 nov—9 16 23 30—déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

Faisant face à la rue Banks, entre les rues White et Dupré (l'arrière ne étant Baudin)

Metropolitan Bank vs Louis Lester

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,131—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro 69, borné par les rues Banks, Dupré, Baudin et White désignés comme les 512 et sont désignés par les numéros cinq, six et sept sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 10 juin 1895, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire en cette ville le 25 juin 1895 et mesurant, comme suit, les No 5 à trente et un pied six pouces et quatre lignes de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds. Lots six et sept ont chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds, les dit lots de terre sont pris et formés de portions des lots Nos cinq, six et sept d'un devis par L. Burgi, daté le 21 décembre 1849, déposé dans le bureau de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, et des portions des lots douze et treize du devis de Olivier et Martin daté le 9 mars 1907 déposé dans le bureau de A. Duciel alors notaire comme plan No 22 du livre No sept ainsi qu'il est démontré sur ledit devis par Edgar Pilié en ceci déjà référé ci-dessus.

Un autre lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet comme ci-dessus décrits, désigné par le No quatre sur un devis par Edgar Pilié, voyer daté le 23 février 1892 annexé pour référence à un acte passé pardevant James J. Woulfe notaire en cette ville, le 8 mars 1892, mesurant d'après cela trente et un pieds six pouces de face sur la rue Banks par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre étant formé de la plus grande partie du lot No quatre et partie du lot No cinq désigné comme tel sur un devis fait par L. Burgi, voyer daté le 31 décembre 1849 dans le bureau de O. H. Perry ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur dans le Deuxième District,

Connue comme "COMMERCIAL" WARE HOUSE.

Portant les nouveaux Nos municipaux 320 et 322 rue Chartres et